

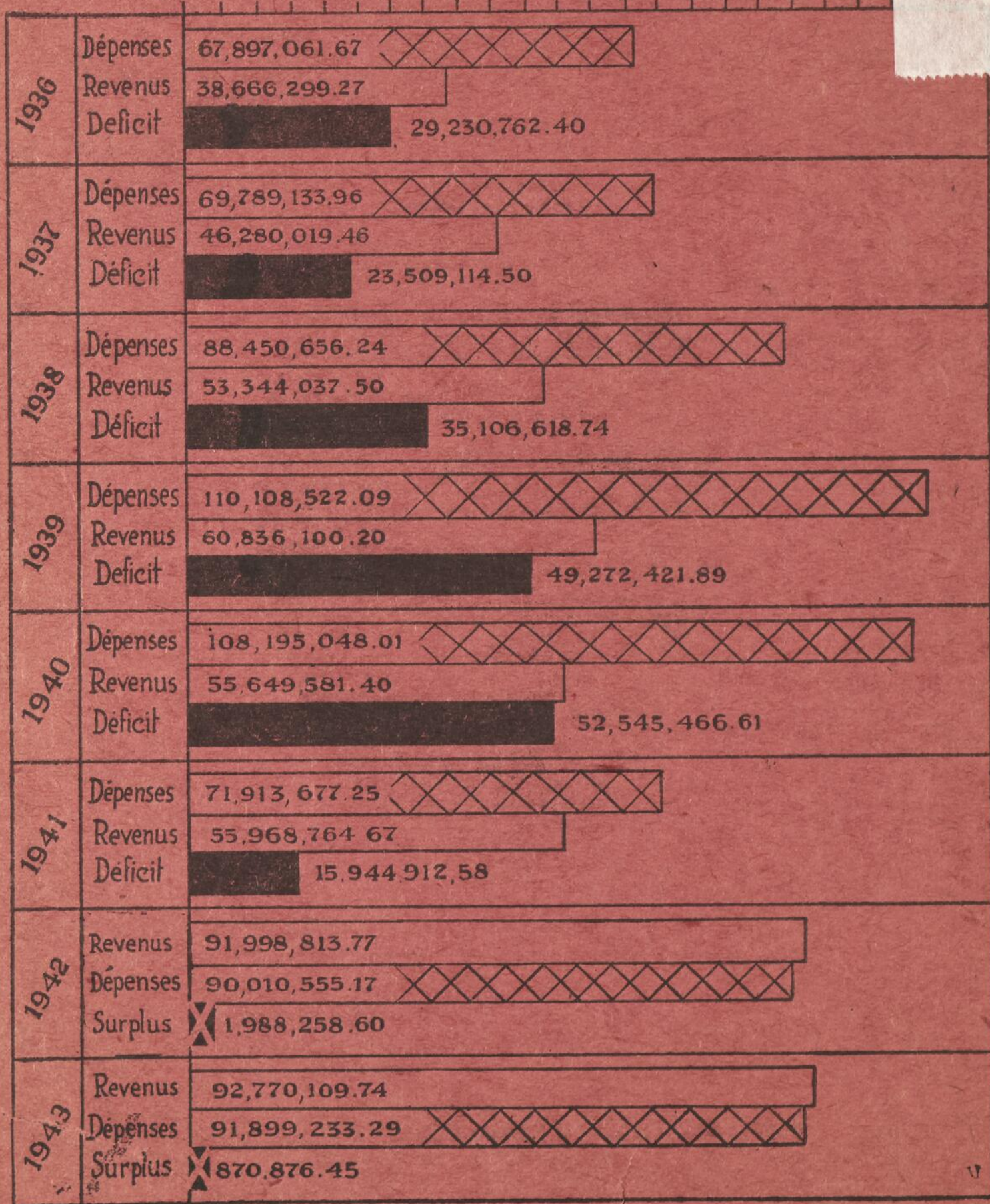
L'honorable
Adélard Godbout



*véritable réalisateur
d'un régime bienfaisant*

Fluctuations des Revenus et Dépenses de la Province de Québec DE 1936 À 1944

MILLIONS \$ 5 10 15 20 25 30 35 40 45 50 55 60 65 70 75 80 85 90 95 100 105



L'honorable
Adélar Godbout



*véritable réalisateur
d'un régime bienfaisant*

98998



Lorsque les chefs libéraux de la Province de Québec réunis en Congrès à Québec, au mois de juin 1938, se donnèrent l'Honorable Adélard Godbout comme chef, ils adoptèrent aussi un certain nombre de résolutions qui devaient constituer, à l'avenir, la base même du programme libéral.

Si les délégués libéraux de 1938 peuvent avec raison se féliciter de leur choix judicieux, ils ont aussi la satisfaction de constater qu'après seulement quatre années d'administration, l'Honorable M. Godbout a réalisé en entier le programme qu'ils lui avaient alors tracé.

Si la Province a connu "la danse des millions" sous le régime Duplessis, elle a vu l'ère des réalisations pratiques avec l'administration Godbout. Malgré la guerre, le parti libéral a réalisé son programme de 1938; et, si de tels progrès ont pu être obtenus en temps de crise, à quels succès pourra-t-il atteindre une fois que la paix sera revenue sur la terre?

Au régime néfaste d'un Duplessis, a succédé le règne bienfaisant d'un Godbout. Avec le premier, la Province a connu le marasme et le gaspillage, tandis qu'elle voit le second réaliser le progrès dans l'ordre et l'économie.

Pour s'en rendre compte, il suffit d'énumérer quelques-unes des réalisations de l'Honorable M. Godbout dans les différents domaines de l'administration provinciale. En effet:

DANS LE DOMAINE FINANCIER

C'est M. GODBOUT qui:

- a mis fin à l'ère néfaste des emprunts réitérés et des déficits accumulés par l'Union Nationale;
- a diminué la dette publique de 35 millions;
- a restauré le bon crédit de la Province au Canada et à l'étranger et lui a redonné son autonomie financière.

Voyons un peu les résultats obtenus dans ce domaine:

2924.2
H65

Pour les dépenses de toute nature, c'est-à-dire en comparant l'ensemble des revenus avec l'ensemble des dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires, y compris les dépenses capitales, voici le résultat pour les trois derniers exercices financiers et les prévisions pour l'exercice en cours:

Exercice 1940/41 (9 mois)

Revenus	\$ 55,968,765.
Dépenses	\$ 71,913,677.
	<hr/>
Déficit	\$ 15,944,912.

(Il a bien fallu payer les dettes de M. Duplessis)

Exercice 1941/42

Revenus	\$ 91,998,813.
Dépenses	\$ 90,010,555.
	<hr/>
Surplus	\$ 1,988,258.

Exercice 1942/43

Revenus	\$ 92,770,109.
Dépenses	\$ 91,899,233.
	<hr/>
Surplus	\$ 870,876.

Exercice 1943/44 (prévisions budgétaires)

Revenus	\$ 92,542,000.
Dépenses	\$ 92,287,000.
	<hr/>
Surplus	\$ 255,000.

- c'est lui aussi qui a fait disparaître l'impôt sur les petites successions;
- a aboli les taux de péage sur tous les ponts provinciaux;
- a fait avec Ottawa cette avantageuse convention, assurant à la province 18 millions de revenus sans aucun risque de perte sur les impôts transférés au fédéral et affectés par la guerre.....

DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE

C'est M. GODBOUT qui:

- a donné aux cultivateurs du Québec le budget le plus élevé de toute les provinces du Canada en le portant de trois millions et demi à plus de six millions.
- a créé l'Office du drainage, organisme destiné à rendre des services énormes à la classe agricole. On estime que 40,000 acres de terre sont assainis chaque année au bénéfice de milliers de cultivateurs;
- a réorganisé nos sociétés d'agriculture et nos cercles agricoles en leur rendant leur pleine liberté d'action;
- a aidé la Fédération des cercles de fermières et stimulé ainsi nos arts domestiques;
- a assuré l'établissement d'une fabrique de sucre de betterave, discutée depuis plus de soixante ans, procurant ainsi à la classe agricole une nouvelle source de revenus. En 1943, 838 cultivateurs cultivent 646 acres à titre d'expérience; en 1944, 3,500 cultivateurs cultiveront 10,000 acres. La raffinerie construite par le gouvernement à St-Hilaire commencera ses opérations en septembre 1944, et produira environ 40,000,000 de livres de sucre par année;
- a imprimé un élan formidable à la production du lin en portant de 4,000 à 30,000 acres la superficie en culture de 1939 à 1943;
- a intensifié la production des grains de semence. Les semences de légumes dans Québec sont une innovation provoquée par la guerre;
- a créé un Office de la Main-d'Oeuvre agricole. Cet office a fourni aux cultivateurs et horticulteurs plus de 3,000 aides en 1943;
- a multiplié les écoles d'agriculture et les bourses d'études aux fils de cultivateurs (soit 1,800 établissements et \$378,000. distribués en bourses);
- a prodigué sous diverses formes l'encouragement à l'élevage et à la production végétale;
- a amélioré la qualité de nos animaux de race pure en encourageant les éleveurs par des concours et des primes appropriés;

- a intensifié la lutte contre les maladies des animaux et amélioré la santé des troupeaux;
- a intensifié la lutte contre les fléaux agricoles et diminué les pertes qu'ils causent;
- a amélioré la **qualité et augmenté** la production des produits laitiers;
- a créé un centre de cultures maraichères dans la savane de Ste-Clothilde, comté de Châteauguay;
- a développé la récolte des plantes médicinales indigènes (valeur de plus de \$70,000. en 1943);
- a introduit de nouvelles cultures et nouvelles industries agricoles: 21 lineries, 1 raffinerie de betteraves à sucre, 1 usine de déshydratation de légumes, plusieurs fabriques de conserves;
- a mis à la disposition des cultivateurs l'outillage nécessaire pour l'épierrement des terres;
- a multiplié les primes pour les produits laitiers;
- **A AUGMENTE DE 35 A 50 MILLIONS LES DISPONIBILITES DU CREDIT AGRICOLE;**
- a multiplié et encouragé les coopératives,
- a réorganisé l'Association des Eleveurs d'Animaux à fourrure sur une base de coopérative d'achat et de vente;
- a aidé les éleveurs en remettant la ferme-école de Courville sur un pied d'efficacité;
- a prêté le concours effectif des agronomes pour régler les cas d'exemption des fils de cultivateurs mobilisés. Des milliers de cas ont été réglés, grâce à leur intervention.

DANS LE DOMAINE DE LA COLONISATION

C'est M. **GODBOUT** qui:

- **A CREE, RECEMMENT, UN CREDIT AUX COLONS, QUI POURRONT EMPRUNTER A DU 2% D'INTERET PAR L'ENTREMISE DES CAISSES POPULAIRES;**

- a inauguré la Colonisation motorisée dans la Province, ce qui a amélioré considérablement les conditions de vie de nos colons en facilitant l'essouchage et le défrichement de leurs lots,
- a augmenté les subventions et les primes pour l'établissement des colons;
- a exigé que la classification des sols soit faite au préalable et de façon scientifique, par des équipes d'experts, ce qui garantit au colon un bon lot propre à la culture, premier gage de succès en colonisation;
- a ouvert des bons chemins dans toutes les colonies et aidé au transport des familles, du ménage et du roulant des futurs colons;
- a offert une aide généreuse pour l'égouttement et le drainage des terres, l'achat de bonnes vaches laitières, de génisses, d'agnelles et de reproducteurs de choix;
- a encouragé l'organisation de beurreries et de fromageries dans les colonies;
- a adjoint des techniciens agricoles au service des colons pour les orienter dans leur exploitation et les aider à passer du stage de colon à l'état permanent de cultivateur;
- a accordé une prime de défrichement de \$15.00 l'acre, et aussi augmenté la prime de labour de \$10.00 à \$15.00 l'acre en 1940;
- a accordé un octroi de \$100.00 pour la construction d'une grange-étable de 30 pds x 30 pds;
- a mis \$4,000,00 à la disposition de chaque colonie pour la construction des édifices religieux, église et presbytère. De plus, le gouvernement prend complètement à sa charge la construction des écoles;
- a payé les services d'un médecin ou d'une garde-malade résidant dans les colonies;
- a distribué des allocations de subsistance pour les premières années de l'établissement, ces allocations étant proportionnées aux obligations de famille des colons;

- a distribué gratuitement aux colons des grains de semence pour environ \$300,000.00 chaque année;
- a mis à la disposition des colons des batteuses à grain et des cribles.

DANS LE DOMAINE DE NOS RESSOURCES FORESTIERES ET HYDRAULIQUES

C'est M. GODBOUT qui:

- a pourvu à la création et à l'agrandissement de plusieurs réserves forestières cantonales pour l'avantage des colons et des cultivateurs;
- a institué un bureau de renseignements forestiers pour aider les propriétaires de lots boisés dans leur exploitation;
- a appliqué une politique rigide de conservation des richesses forestières, en réservant, par exemple, dans le district de l'Abitibi et du Témiscamingue les bois des terres de la Couronne pour le marché local seulement;
- a imposé des sanctions sévères dans tous les cas d'infraction aux lois de coupes de bois;
- a créé un fond éducationnel par la perception d'un droit de dix cents sur chaque corde de bois de pulpe coupée sur les terres de la Couronne. De là un revenu annuel d'au delà de \$400,000.-;
- a complété à Duchesnay l'installation d'une station de recherches et d'une école de gardes-forestiers unique au pays;
- a institué des bourses d'études forestières pour le perfectionnement à l'étranger de plusieurs ingénieurs forestiers;
- a effectué un échange de concessions forestières qui permettra la création de colonies et de réserves forestières dans le comté de Gaspé-Nord;
- a repris, par cette transaction, la plus belle richesse hydraulique de la Gaspésie, assez puissante pour électrifier toute la péninsule;
- a échangé avec le gouvernement d'Ontario des ressources hydrauliques de la rivière Outaouais, dans un marché si avantageux que l'on a dit que la province de Québec avait eu "la part du lion" dans cette transaction;
- a adopté une ferme attitude vis-à-vis les compagnies d'électricité pour les amener à une réduction sensible des tarifs imposés aux consommateurs domestique;

- a décidé d'exproprier la Compagnie Montreal, Light, Heat and Power qui refusait de coopérer avec le gouvernement provincial dans ce domaine;
- **A ETE LE SEUL PREMIER MINISTRE A TENIR TETE AU TRUST DE 'ELECTRICITE DANS L'INTERET DES CONSOMMATEUR EN CREANT UNE HYDRO PROVINCIALE;**
- a annulé plusieurs concessions de forces hydrauliques s'élevant à près de 400,000 H. P. et qui étaient détenues par des compagnies, depuis plusieurs années, sans être exploitées.

DANS LE DOMAINE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

C'est M. GODBOUT qui:

- a créé un office industriel et commercial destiné à l'orientation de nos industries et de notre commerce;
- a trouvé des débouchés extérieurs pour nos produits;
- a amené en cette Province de nouvelles industries nécessaires à notre progrès économique;
- a créé les agences générales de la Province à Ottawa, à New-York et aux Antilles, qui ont obtenu pour notre province des contrats de guerre importants;
- a, pour la première fois depuis la Confédération, inscrit, dans le budget du ministère de l'Industrie et du Commerce, un montant de \$5,000. pour les fins de promouvoir les relations de la Province avec Haiti et les autres pays de l'Amérique Latine;
- a inauguré les cours d'administration hôtelière sous la direction du Service de l'Hôtellerie afin de former des employés d'hôtels et de restaurants compétents et capables de recevoir convenablement les touristes.

DANS LE DOMAINE MUNICIPAL

C'est M. GODBOUT qui:

- a mis en vigueur la loi relative à l'abolition des rentes seigneuriales rendue inopérante par le régime Duplessis;
- a entrepris l'unification des lois municipales de la province;
- a assuré la reconnaissance et le respect de l'autonomie des

municipalités, qui peuvent exercer librement tous les pouvoirs qui leur sont conférés par le Code municipal, la loi des Cités et Villes et les Chartes spéciales avec leurs amendements;

- a réglé le sort de Montréal en solutionnant ses difficultés financières et en lui rendant son autonomie. La situation de Montréal est redevenue ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être. Son crédit est solide et son dernier exercice financier s'est terminé par un surplus;
- a réglé par son intervention opportune au mois de décembre 1943, une grève générale des policiers et pompiers de Montréal qui mettait en danger la vie et la propriété des contribuables de la métropole et en février 1944, la grève des employés de tramways;
- a inauguré une série de cours pour les secrétaires-trésoriers des municipalités. Ces cours ont été très appréciés des secrétaires-trésoriers et l'administration des municipalités devrait en bénéficier.

DANS LE DOMAINE SOCIAL

C'est M. GODBOUT qui:

- a, par une seule loi, augmenté de 1,000 le nombre des mères nécessiteuses recevant des allocations;
- a donné des pensions aux aveugles et vient de les augmenter en même temps que les pensions de vieillesse d'un montant de \$5.00 par mois;
- a ouvert les portes des usines aux ouvriers aveugles en garantissant aux patrons le paiement de toute indemnité en cas d'accidents;
- a autorisé le paiement d'allocations familiales dans les industries où il existe des conventions collectives du travail;
- a conclu une entente avec le gouvernement fédéral pour que le plan d'assurance-chômage soit étendu à la province de Québec afin que les citoyens de notre province soient protégés dans le futur contre les inconvénients résultant du chômage;
- a favorisé la construction de logements en accordant son appui à la Wartime Housing Co. et autres entreprises de construction des logements ouvriers, et a prouvé d'une façon tangible son esprit de coopération en accordant un octroi à l'École sociale populaire de Montréal, qui a aidé elle-même largement à l'organisation de l'Union économique des habitations;

- a étendu les avantages de la loi de pension aux employés du service extérieur de la province, dont 11,000 fonctionnaires ont pu bénéficier;
- **A DONNE A LA PROVINCE LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL QUE LA POPULATION RECLAMAIT DEPUIS SI LONGTEMPS ET QUI ASSURERA AUX SERVITEURS DE LA PROVINCE LA STABILITE ET LA PROTECTOIN QU'ILS ONT DROIT D'ATTENDRE DE L'ADMINISTRATION;**
- a protégé l'ordre et la morale publique en règlementant les salles de danse;
- a accordé le droit de vote et d'éligibilité aux femmes.

DANS LE DOMAINE DE LA SANTE

C'est M. GODBOUT qui:

- a créé un Ministère distinct "de la Santé et du Bien-Etre social". Jusqu'au mois de mai 1941, le Secrétaire de la Province était chargé de l'administration du département de la santé;
- a passé une loi pour prévenir et combattre les maladies vénériennes, répondant ainsi aux recommandations des autorités religieuses et médicales de la Province;
- a doté la Province de nouvelles unités sanitaires, portant à 55 le nombre de ces unités disséminées à travers la Province et à 88.3% la proportion de la population actuellement desservie;
- a formé un Comité provincial d'hygiène alimentaire afin d'améliorer, par une nutrition appropriée, l'état de santé de notre population et favoriser la croissance de la jeune génération.
- a institué une Commission d'enquête sur les hôpitaux et les asiles d'aliénés afin d'accroître les services fournis par ces institutions d'assistance publique;
- a ajouté au Ministère de la Santé une Division d'Hygiène dentaire qui au cours d'une seule année a donné 669 cours et examiné plus de 30,000 enfants;
- **A CREE UNE COMMISSION D'ASSURANCE-MALADIE CHARGEE DE PREPARER UN PLAN ACCEPTABLE A LA POPULATION, ET DESTINEE A REGLER L'HOSPITALISATION.**

DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL

C'est M. GODBOUT qui:

- a institué un Conseil supérieur du Travail, composé des hommes les plus qualifiés, dans le but de rapprocher les employés et les employeurs, de faire respecter les droits de chacun et de maintenir la paix sociale dans notre province;
- a assuré la reconnaissance et le respect du droit d'association des ouvriers en insérant dans la Loi de la Convention Collective un article (art. 39) qui fait une offense pour quiconque empêche directement ou indirectement tout **salarié** de faire partie d'une association, et un autre article (art. 48) qui permet au salarié qui a été congédié malgré les dispositions de l'article 39, de réclamer de son employeur, à titre de dommages-intérêts, l'équivalent d'un mois de salaire;
- qui par le rappel des Bills 19 et 20 a assuré la liberté et l'autonomie des organisations ouvrières;
- a donné une extension progressive et rationnelle aux conventions collectives de travail dans l'industrie et le commerce;
- **A DOTE LA PROVINCE D'UN VERITABLE CODE DU TRAVAIL EN FAISANT ADOPTER LES BILLS 2 ET 3, QUI CONSTITUENT UNE COMMISSION DES RELATIONS OUVRIERES ET DETERMINENT LES CONDITIONS D'ARBITRAGE ENTRE LES SERVICES PUBLICS ET LEURS EMPLOYES;**
- a fait adopter une loi du salaire minimum pour les travailleurs des deux sexes dans les métiers et les industries où le travail n'est pas organisé;
- a établi une Commission du Salaire Minimum constituée par les représentants du capital et du travail;
- a rappelé la loi des salaires raisonnables de Duplessis, dont une ordonnance (ordonnance No 4) rendait obligatoire et qualifiait de raisonnable un salaire qui oscillait entre 12c. et 26c. de l'heure;

DANS LE DOMAINE DES PECHERIES MARITIMES

C'est M. GODBOUT qui:

- en 1942, a créé le nouveau Département des Pêcheries Maritimes;

- a donné \$712,000. pour faire de la Gaspésie l'entrepôt frigorifique de l'Amérique pouvant fournir du poisson frais à l'un des plus grands marchés du monde. Ces entrepôts frigorifiques et les autres bâtisses érigées par le gouvernement provincial dans les districts de pêche maritime sont évalués à deux millions de dollars;
- **A CREE LE CREDIT MARITIME DANS LE BUT D'AIDER LES PECHEURS A SE PROCURER LES CHOSES NECESAIRES A L'EXERCICE DE LEUR METIER;**
- a versé une somme de \$460,000. de 1939 à 1944 afin d'augmenter la prise du poisson et améliorer la qualité des produits;
- a aménagé en 1941 un séchoir artificiel pour la morue, d'une capacité d'entreposage de 1,000,000 de livres. C'est le seul du genre dans l'industrie mondiale de la morue séchée;
- a dépensé la somme de \$145,000. de 1939 à 1944, pour l'entretien de l'École Supérieure des Pêcheries, et une somme additionnelle de \$100,000. pour l'Office de Biologie et les Stations Expérimentales de l'Université Laval.
- a en 1943, obtenu du gouvernement du Canada le transfert de la juridiction administrative des pêcheries des Iles-de-la-Madeleine au gouvernement de Québec.

DANS LE DOMAINE DE LA CHASSE ET DE LA PECHE

C'est M. GODBOUT qui:

- a fondé l'Office Provincial de Biologie dont le but est d'améliorer les conditions générales de la pêche et de la chasse, au moyen d'enquêtes, de recherches et d'expériences;
- a créé quatre nouveaux sanctuaires, dans le grand nord, pour l'élevage du castor à l'état naturel. Ces sanctuaires couvrent une superficie de 35,000 milles carrés;

DANS LE DOMAINE DE L'AIDE A LA JEUNESSE

C'est M. GODBOUT qui:

- a porté à 9 millions le budget de l'Instruction publique qui, en 1939, était de 3 millions et demi et a augmenté de 1 million et demi à 7 millions le budget affecté au secrétariat provincial;
- **A INSTITUE LA FREQUENTATION SCOLAIRE OBLIGATOIRE SUR LA RECOMMANDATION DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, REFORME QUI PERMETTRA**

A DES MILLIERS ET DES MILLIERS D'ENFANTS DE RECEVOIR LES ELEMENTS DE LA CULTURE PHYSIQUE, INTELLECTUELLE ET MORALE QU'ILS N'AURAIENT JAMAIS PU APPRENDRE SANS CETTE LEGISLATION HISTORIQUE;

- a multiplié aussi les oeuvres du Service d'Aide à la jeunesse;
- a ouvert les écoles spécialisées de la province aux jeunes gens qui n'avaient pas d'aptitudes pour l'art de la guerre et sont devenus des techniciens de l'armée au lieu d'être de simples soldats;
- a assuré la fondation d'une Ecole de génie électrique à l'Université Laval. Cette nouvelle Ecole va nous former des ingénieurs dont nous aurons besoin, après la guerre, lorsque l'industrie sera appelée à jouer un si grand rôle dans la paix;
- a multiplié les Ecoles d'Arts et Métiers et créé les Centres d'initiation artisanale, où les jeunes gens pourront se préparer à des carrières nouvelles;
- a fourni à l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française les moyens de stabiliser sa situation à Montréal;
- a institué une Cour des Jeunes Délinquants à Québec afin de protéger la jeunesse;
- a assuré la construction de l'Université de Montréal;
- a distribué plus de 12 millions pour l'enseignement supérieur des collèges classiques et des universités.

DANS LE DOMAINE DE LA VOIRIE

C'est M. GODBOUT qui:

- a favorisé l'élargissement de toutes les routes de quelque importance à un minimum de 66 pieds d'emprise, de façon à pouvoir déplacer les clôtures ainsi que les fossés, et assurer le bon égouttement de la chaussée et à faciliter l'entretien de ces routes durant l'hiver;
- a fait disparaître les courbes et les tournants brusques ainsi que les côtes et petits monticules où la visibilité est mauvaise;
- a construit des routes de pénétration là où il en manquait, par exemple sur la côte nord du St-Laurent;
- a réparé ou reconstruit 470 ponts à travers la Province et supprimé de façon permanente 23 passages à niveau de chemins de fer;

- a aidé les municipalités à améliorer graduellement et de façon convenable les chemins d'intérêt local;
- a inauguré la construction des grandes artères à voies divisées dont la province avait tant besoin au point de vue économique et touristique;
- a aidé les municipalités, et les organisations régionales, à entretenir les chemins d'hiver;
- a assuré une plus grande unité d'action et préparé un plan d'ensemble en plaçant sous la juridiction du Ministère de la Voirie, l'exécution de tous les grands travaux routiers. Sous le régime Duplessis, les travaux de surveillance et d'arpentage étaient confiés à des arpenteurs et des ingénieurs de l'extérieur. Aujourd'hui, les employés réguliers du gouvernement exécutent eux-mêmes ce travail sans que le Ministre ait eu à augmenter le nombre des employés;
- a inauguré une politique de coopération entre le service des ingénieurs et celui des expropriations, de façon à diminuer le coût des expropriations et à réduire le nombre des contestations;
- a entrepris la construction de la voie Sir Wilfrid Laurier, grande route à courants séparés de circulation, pour relier les Etats-Unis à Montréal et à Québec. Cette voie d'une longueur de 180 milles et d'une largeur de 160 pieds sera comparable à plusieurs grandes artères du monde entier. Elle réduira de 173 à 153 milles la distance qu'il faut parcourir actuellement entre Montréal et Québec. Tout un réseau de chemins de raccordement sera construit pour permettre aux localités de la Rive-Sud d'avoir facilement accès à la grande artère;
- **A MIS FIN AU FAVORITISME EN OCTROYANT LES CONTRATS DE VOIRIE QU'APRES DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES PAR LA VOIX DES JOURNAUX.**

DANS LE DOMAINE MINIER

C'est M. GODBOUT qui:

- a augmenté la production minière de la Province de 77 millions à 104 millions de 1939 à 1943;
- a favorisé l'exploitation de trente-et-une nouvelles mines dans la Province, y compris l'ouverture de quelques mines dont l'exploitation avait été abandonnée sous le gouvernement Duplessis;
- a concentré le travail des géologues de la Province sur la recherche des minéraux stratégiques et a facilité par la construction de routes convenables l'accès des mines éloignées ou peu abordables;

- a placé les services de laboratoire de la Province à la disposition des nouvelles entreprises minières;
- a entrepris des travaux de recherches afin d'ouvrir à l'exploitation, après la guerre, des gisements que l'on avait négligés auparavant parce qu'on n'en voyait pas l'utilité;
- a augmenté considérablement la production de la tourbe. Les neuf-dixièmes de cette production sont vendus et utilisés aux Etats-Unis où la tourbe canadienne remplace les tourbes importées des pays nord-européens.

DANS LE DOMAINE TOURISTIQUE

C'est M. GODBOUT qui:

- a transformé l'Office du Tourisme, affecté par la guerre, en Bureau Général de Publicité pour la Province;
- a fait connaître, par cet organisme, l'effort de guerre gigantesque fourni par la Province de Québec et maintenir ainsi notre bon renom dans les autres provinces et à l'étranger;
- a organisé à New-York un bureau d'information touristique pour maintenir nos contacts aux Etats-Unis en vue du grand mouvement touristique de l'après-guerre.

CONCLUSIONS

Arrêtons-nous dans cette énumération, même si elle est bien incomplète.

Depuis quatre ans, l'Honorable Adélard Godbout s'est révélé un grand politique. Les faits précédents le démontrent parfaitement.

Le Premier Ministre a gouverné la Province, comme il convenait, avec l'esprit de progrès qui le caractérise.

Que lui importe la critique? Il a fait son devoir. Personne ne pouvait faire aussi bien.

Notre population le reconnaît; et lorsque viendra le moment de juger ses oeuvres, l'Honorable M. Godbout n'aura qu'à les exposer lui-même au peuple de sa Province. L'immense majorité, l'approuvera et lui conservera sa confiance.

En attendant, le Premier Ministre continue de diriger l'administration provinciale, d'orienter sa Province dans la voie du progrès. Il a bien peu parlé depuis quelque temps, comparé à quelques-uns de ses contradicteurs; mais il a travaillé toujours dans

le meilleur intérêt de sa Province et accompli des réformes dans tous les domaines. Ce n'est pas lui que l'on a critiqué. Plus exactement, on a cherché à lui faire des reproches en le tenant responsable des actes du gouvernement fédéral, qui fait la guerre. Tout cela est bien injuste et le peuple le sait.

Quand on mêle les affaires fédérales aux affaires provinciales, c'est que l'on trouve bien peu à redire. Un gouvernement qui fait la guerre est toujours un sujet de critique facile.

Il ne faut pas confondre le gouvernement canadien en guerre avec le gouvernement provincial, qui, en dépit de difficultés énormes, nous assure la paix chez nous.

La Province de Québec est encore un des rares endroits au monde où il fait bon de vivre, malgré les restrictions inévitables, bien que temporaires, nécessitées par la guerre. Dans un monde bouleversé par un conflit gigantesque, Québec est resté comme un oasis où règnent encore le calme, la paix et la concorde.

C'est le gouvernement de l'Honorable Godbout qui est responsable de cette situation favorable. Que serait-il arrivé avec un homme comme M. Duplessis à la tête de la Province durant quatre années de guerre? On n'a qu'à regarder son administration passée, son esprit brouillon et querelleur, ses attitudes provocantes pour réaliser que la Province de Québec serait en chicane avec le reste du pays et la risée du monde entier.

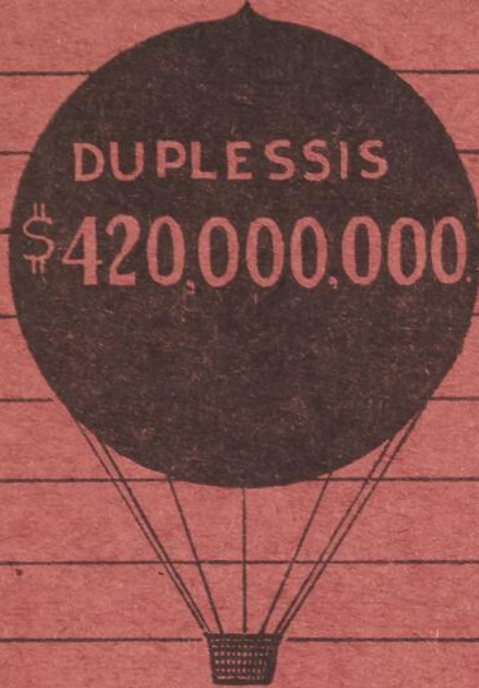
Avec M. Godbout, notre Province a eu la paix dans l'harmonie et la concorde. Elle a aussi connu le progrès et la prospérité durant ces quatre dernières années.

LE PASSE DE L'HONORABLE M. GODBOUT EST LA MEILLEURE GARANTIE DE SON AVENIR. POUR LE PLUS GRAND BIEN DE NOTRE POPULATION, IL A SU REALISER LE PROGRAMME LIBERAL DE 1938. QU'ON LUI FASSE CONFIANCE POUR LUI PERMETTRE DE CONTINUER SON OEUVRE. IL A ACCOMPLI DE NOMBREUSES REFORMES QUI NE PORTERONT DES FRUITS QUE DANS QUELQUE TEMPS. QU'ON LUI PERMETTRE DE RECOLTER CE QU'IL A SEMÉ.

MILLIONS DE DOLLARS

425 ————— 1939 —————

400



1943



375

350

325

300

275

250

225

1936

200



**DETTE PUBLIQUE
DE LA
PROVINCE**

DE **1936** À **1944**°

Publiée par l'Organisation Libérale, 75, rue St-Louis, Québec.
